

Bayonne, le 19 janvier 2024

Plusieurs organisations syndicales enseignantes et territoriales dont la FSU, appellent les personnels de l'Education nationale à la grève le 1er février 2024 pour revendiquer des mesures de revalorisation salariale significatives et l'amélioration de leurs conditions de travail.



Membres à part entière de la communauté éducative, les agent.e.s de la fonction publique territoriale qui exercent dans les maternelles, écoles, les collèges et lycées et les CREPS subissent également les bas salaires, **le manque de personnel** et plus généralement la **dégradation continue de leurs conditions de travail**.

Investir dans les établissements, c'est aussi reconnaître :

La valorisation du travail des ATSEM,
Des personnels d'animation et
des agent.e.s techniques
écoles, collèges et lycées qui y contribuent.

La FSU Territoriale appelle donc **les personnels territoriaux** à se joindre à la journée de grève et d'action du 1er février 2024 pour faire valoir

leurs revendications :

- Revalorisation de 10% du point d'indice ;
- 50 points d'indice pour toutes et tous ;
- Retraite à 60 ans ;
- Abrogation de la loi de 2019 ;
- Le titre restaurant aux agents travaillant durant les congés scolaire, la restauration se trouvant fermée pendant ces périodes. (les agents travaillent au minimum 7 heures sans restauration, la Région Aquitaine l'a mis en place pour les agents des lycées);
- Reconnaissance de la pénibilité au travail;
- Passage en catégorie B du cadre d'emplois des ATSEM ;
- Plan de titularisation pour résorber la précarité ;
- Recrutement d'agent.e.s techniques permettant d'assurer le bon fonctionnement des services.

LA FSU TERRITORIALE
<https://snuter64fsu.fr>

10h30 place ST URSULE à BAYONNE

10h30 Place VERDUN à PAU

SNUTER 64 FSU TERRITORIALE

Bourse du Travail

10 rue St URSULE

64100 BAYONNE

Annexe:

66 rue MONTPENSIER

64000 PAU

Mail: snuter.64.fsu@gmail.com

N°tél: 06.15.73.20.10 : 06.17.13.22.93

